

**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

**RAPPORT DE STAGE**

La Bibliothèque de la SACD

Laure Collignon

sous la responsabilité de Madame Florence Roth, Bibliothèque de la SACD.

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



8120615

1999

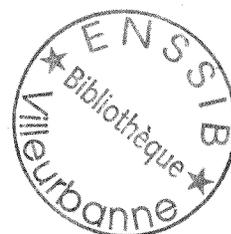
**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

**RAPPORT DE STAGE**

La Bibliothèque de la SACD

Laure Collignon



sous la responsabilité de Madame Florence Roth, Bibliothèque de la SACD.

1999

1998  
DeBST  
8

J'ai effectué ce stage du 1<sup>er</sup> septembre au 24 novembre 1998 à la Bibliothèque de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD), à Paris, sous la responsabilité de Madame Florence Roth, à qui j'exprime toute ma gratitude pour ses explications, son intérêt et son soutien.

Je tiens aussi à remercier Corinne Lebel et Michèle Vivan pour leurs conseils avisés et leur disponibilité qui m'ont permis de m'adapter sans aucune difficulté.

Enfin, l'accueil chaleureux (et matinal) de Madame Lefebvre m'a permis de toujours bien commencer la journée.

## Introduction

Je ne m'appesantirai pas ici sur l'histoire de la SACD (Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques), riche en rebondissements depuis le Bureau dramatique imaginé par Beaumarchais en 1777 et l'acte constitutif de la société en 1829, cela m'entraînerait trop loin de mon sujet<sup>1</sup> : la découverte de l'existence et du fonctionnement quotidien de la bibliothèque de cet établissement. Je n'ai pas voulu ne traiter dans ce rapport qu'un point particulier du métier, que j'aurais été amenée à aborder pendant mon stage; la bibliothèque de la SACD m'a semblé si originale qu'elle méritait une présentation d'ensemble, qui mettrait en valeur ses particularités : bibliothèque privée d'une société d'auteurs, spécialisée dans les arts du spectacle, riche d'un fonds multi-support pour la période XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle, recevant un public peu nombreux mais très ciblé, et répondant à de nombreuses demandes écrites ou téléphoniques. Tout étant en chantier, tout était intéressant, mais rien n'étant encore abouti, il m'a paru difficile de consacrer tout mon travail à un point précis. J'ai donc choisi de m'intéresser à la constitution, à l'accroissement et à l'organisation du fonds, au public, et enfin aux outils de recherche disponibles, en essayant à chaque fois d'examiner les situations et les problèmes par le biais d'exemples que j'ai été amenée à traiter totalement ou partiellement au cours de ces trois mois.

La bibliothèque de la SACD est installée au 5 de la rue Ballu, dans un hôtel XIX<sup>e</sup> du 9<sup>e</sup> arrondissement de Paris, depuis 1984. Elle comporte un rez-de-chaussée avec salle de lecture et deux bureaux, deux étages de réserves, un sous-sol également aménagé, et une ancienne cuisine qui à l'origine devait servir de « laboratoire », mais où l'on trouve

---

<sup>1</sup> La bibliothèque possède l'Acte constitutif de la SACD, approuvé par l'Assemblée générale du 7 mars 1829, et qui marque la naissance de la société sous sa forme actuelle de société de perception et de répartition des droits d'auteurs. On y reconnaît les prestigieuses signatures de Scribe, Dumas, Arago, Hugo, Vigny...et bien d'autres. Pour l'anecdote, sachez que Madame Roth a retrouvé ce texte « par hasard » il y a quelques années : le bouquiniste qui l'avait en sa possession s'était d'abord adressé à la SACEM, dont les représentants l'ont envoyé à la SACD; Madame Roth s'est fait un devoir d'acquérir le manuscrit.

[Florence Roth, « Le document retrouvé », *NB* n°97, mai 1987, p.15-21].

aujourd'hui les fichiers<sup>2</sup>. C'était un soulagement, à l'origine, de passer de 550 à 1300 mètres linéaires; aujourd'hui, les capacités sont largement dépassées et le petit hôtel de la rue Ballu déborde littéralement, documents et objets de toutes sortes envahissent tous les placards, les couloirs, la cage d'escalier, et les moindres recoins.

- En salle de lecture et dans le bureau contigu, on trouve des monographies (théâtre français, biographies, collections complètes des publications théâtrales : Actes Sud Papiers, Editions théâtrales, Quatre vents, Tapuscrit...), des périodiques (collection de *L'Avant-scène Théâtre* reliée...), des usuels (dictionnaires sur le théâtre, le cinéma ou l'opéra; annuaires du spectacle; manuels pratiques pour guider les auteurs dans leurs démarches administratives et juridiques...), programmes des saisons théâtrales parisiennes, même si Madame Roth regrette le peu d'intérêt qu'ils suscitent, catalogues d'éditeurs et de pièces.

Il y a aussi des dossiers biographiques sur les auteurs et comédiens et des dossiers de presse sur les pièces, le tout constitué d'éléments glanés ici et là, car personne n'a le temps d'effectuer un dépouillement systématique de la presse.

La salle de lecture est petite, mais son décor chaleureux est propice à l'étude. On ne peut y accueillir que 4 lecteurs, mais Madame Roth envisage de porter ce nombre à 6. Un effectif plus élevé n'est pas envisageable. [Voir photos en annexes]

- Au sous-sol, outre une partie du fonds de manuscrits, de nombreux périodiques spécialisés sur le théâtre des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, des fonds en vrac, divers tableaux et bustes d'auteurs, on trouve surtout des archives (de la SACD [directeur, commissions, *Journal*, *Revue*], et de la bibliothèque [courrier]) et les registres des théâtres parisiens, qui donnent, au jour le jour, les pièces jouées dans chaque théâtre, la recette et la répartition des droits. Le plus ancien date de 1812.
- Le premier étage comprend le fonds ancien, les doubles exemplaires des monographies du fonds général, les séries en double de périodiques non reliées, un fonds sur l'histoire des théâtres parisiens, divers dons d'auteurs, la moitié du fonds de manuscrits, et une belle collection de programmes.

---

<sup>2</sup> La décision de déménager la bibliothèque, dont les collections étaient autrefois dispersées entre le 9, le 11bis et le 12 de la rue Ballu, date de 1983. Les travaux, puis le déménagement effectif, n'ont permis d'inaugurer les nouveaux locaux qu'en mai 1985.

[Florence Roth, « Le n°5 de Ballu », *NB* n°86, décembre 1984, p.13; et « La bibliothèque en grand format », *NB* n°87, mai 1985, p.30-33]

- Au second, le théâtre étranger côtoie l'opéra, la danse, le cinéma et toute l'iconographie (photos, gravures, affiches). On y trouve enfin tout ce qui concerne le « Théâtre à une voix » : manuscrits, fiches de lecture des membres du comité, classeurs avec les dates des lectures, nombre des lecteurs, bandes d'enregistrements le cas échéant.<sup>3</sup>

Pour gérer quotidiennement cet ensemble, il n'y a que 4 personnes :

- Madame Roth, conservateur de la bibliothèque, est la première à ce poste à avoir reçu une formation et à être vraiment du métier, elle assure la direction générale, la recherche, les réponses aux lecteurs, un peu de catalogage. Administrativement parlant, elle dépend d'un des deux directeurs généraux adjoints de la société, Monsieur Pierre-Henri Lamauve; c'est une disposition de l'Assemblée générale de mai 1998 : auparavant, le supérieur direct de Madame Roth était le directeur général de la SACD, Monsieur Olivier Carmet<sup>4</sup>.

-Mademoiselle Lebel, documentaliste, qui travaille en priorité sur la cotation et le projet informatique, assure aussi la recherche et les réponses aux lecteurs.

-Madame Vivan, « administrative », qui fait aussi du catalogage, répond aux lecteurs et démarche les auteurs.

-Madame Lefebvre, tri et classement.

Mais j'ai pu constater que les limites des fonctions ne tiennent pas dans une structure aussi petite, tout le monde met la main à la pâte, quelque soit la situation; selon Madame Roth, « il faut tout faire dans une bibliothèque : une bibliothécaire fait 32 métiers différents » (du déménagement à la recherche intellectuelle). Mais, comme nous allons le voir dans nos deux premières parties, devant l'accroissement des demandes et l'afflux des documents à traiter, la bibliothèque manque aussi, visiblement, de personnel, et Madame Roth rêve de quelques personnes supplémentaires à plein temps.

---

<sup>3</sup> Au début des années 1980, la SACD avait lancé l'opération « Théâtre à une voix », où, après sélection, de jeunes auteurs étaient invités à lire leur pièce sur la scène du Théâtre de l'Essaion, à Paris. Un exemplaire de ces textes a été conservé à la Bibliothèque, sous forme manuscrite (plus de 200 cartons, soit plus de 1 200 pièces avec un inventaire), ou/et audio (bandes enregistrées à cette occasion, et matériel d'époque conservé pour les lire, bien qu'il prenne beaucoup de place, au grand dam de madame Roth). Cette tentative s'est peu à peu écartée de son organisation initiale, les auteurs venant lire avec des amis comédiens, de plus en plus nombreux, et a été abandonnée.

<sup>4</sup> «Extrait du rapport d'activité de la SACD », dans *RSACD* n°10, p.46-47. [Voir organigramme en annexes]

## **A - Le fonds de la bibliothèque de la SACD : constitution et accroissement.**

### 1. Constitution

A l'origine de la bibliothèque de la SACD, on trouve un comédien, Louis-Auguste Hutin, dit Francisque Jeune [1808-1871], bibliophile passionné qui légua son importante bibliothèque théâtrale à la Société des auteurs en 1862 contre une rente viagère, un logement, et le titre de bibliothécaire.

La bibliothèque, spécialisée dans les arts du spectacle, rassemble des documents se rapportant au théâtre, à la musique, à la danse, à la radio, à la télévision et au cinéma, du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles. Le théâtre, qui correspond au répertoire théâtre de la SACD, y tient une place prépondérante.

#### *a) monographies*

Les monographies représentent plus de la moitié du fonds : pièces (nombreuses collections, Actes Sud - Papiers, Théâtrales, Théâtre ouvert, Tapuscrits...), biographies d'auteurs ou de comédiens, études critiques, histoire des théâtres parisiens, petit fonds sur le droit d'auteur.

Les auteurs français ou d'expression française, membres de la SACD<sup>5</sup>, sont bien sûr privilégiés, mais la bibliothèque possède un petit fonds de théâtre étranger, réuni au gré des dons de bibliothèques d'auteurs.

#### *b) périodiques et programmes*

- Il y a une importante collection de périodiques spécialisés dans les arts du spectacle (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) : au moins 80 titres de périodiques (morts ou vivants), parmi lesquels on peut citer *Entr'actes*, *La revue théâtrale*, *Le Figaro littéraire*, *La rampe*, *Le Théâtre*, *France Illustrations*, *Le Mercure de France*, *Le Monde illustré*, *Paris Théâtre*, *L'Avant-scène* (Théâtre, Cinéma, Opéra, séries incomplètes pour les deux derniers), qui touche aux trois centres d'intérêts de la SACD...; pour la musique : *Le Monde de la Musique*, *Opérette*, *Opéra*...; il y a moins de titres pour le cinéma, Madame Roth sait qu'ils se trouvent à la BIFI (*Les cahiers du cinéma*, *Télérama*...).
- La bibliothèque possède une belle collection de programmes de théâtres et festivals, qui fait, à juste titre, la fierté de Madame Roth. Il s'agit principalement des

programmes de théâtres parisiens, plus faciles à solliciter directement et à trouver lors des ventes de livres anciens. Mais l'Ile-de-France et la province sont aussi présentes : festivals d'Avignon et des francophonies de Limoges, Lyon, Louvain, Lorient, Malakoff, Vincennes, Aubervilliers. Classés par théâtre, certains datent du début du siècle, par exemple les Bouffes-parisiens, depuis la fin XIX<sup>e</sup>, ou le théâtre Tristan Bernard dès les années 1920, et sont remarquables par des dessins de couvertures élaborés, souvent signés, les photos des comédiens, les publicités d'époque. Les séries sont (presque) régulières depuis 1945, et Madame Roth cherche depuis quelques années à remonter peu à peu le temps, au gré des brocantes et des salles des ventes, mais les trouvailles sont rares. Un CD-ROM, présentant et mettant à la disposition du public et des autres bibliothèques ces richesses, semblerait une bonne idée, malheureusement onéreuse, d'autant plus que la numérisation n'offre pas encore toutes les facilités souhaitées pour une mise en valeur<sup>6</sup>. C'est une source de renseignements inestimable que j'ai été amenée à consulter souvent pour vérifier que certaines pièces non enregistrées sur la base et dans les répertoires SACD avaient bien été jouées.

*c) manuscrits*

Les manuscrits de pièces jouées mais non éditées, qui devraient atteindre les 5 000 dans les semaines à venir, occupent tout un pan de mur au 1<sup>e</sup>, et une pièce entière au sous-sol. Au-delà des 5 000 fatidiques, personne ne sait où on pourra les mettre.

*d) divers ( « musée », archives...)*

Par archives, j'entends d'une part les archives des auteurs, compositeurs ou metteurs en scène (brouillons, documentation, états de leurs travaux, correspondance), et d'autre part des archives de la SACD : livres de comptes des agences, registres des théâtres parisiens, registres des comptes-rendus de commissions de la société depuis 1813, répertoires-papiers et dossiers d'inscription des auteurs tombés dans le domaine public. Enfin, on a réuni à la bibliothèque une foule hétéroclite de bustes ou tableaux de comédiens et auteurs, qui hante les couloirs, les étagères, et la moindre place libre.

---

<sup>5</sup> Et la SACD compte 28 000 membres...

<sup>6</sup> Corinne Lebel, chargée de tout le domaine informatique, donc de la numérisation, a rencontré les représentants de deux entreprises qui proposaient la numérisation, mais aucune ne s'est avérée satisfaisante car la machine ne peut pas encore faire la différence entre les types de caractères (la distribution, le théâtre et son directeur...) et ne permet donc pas les interrogations conséquentes.

## 2. Accroissement

En 1985, au moment de l'emménagement au 5 rue Ballu, la bibliothèque comptait près de 80000 documents, dont 4 000 manuscrits, 18 000 autographes, 1 800 partitions d'opéra, opérettes et comédies musicales, 11 000 programmes, 1 400 affiches, des périodiques, estampes, photos, disques, cassettes vidéos; en 1992, elle réunit près de 180 000 documents; en 1998, plus de 200 000, dont 8 000 manuscrits, 15 000 autographes, 27 000 programmes, 3000 affiches, 2 000 partitions lyriques, 3 000 gravures, 3 000 photos, des périodiques, des dossiers et coupures de presse<sup>7</sup>. Soit en 15 ans, un accroissement de près de 100 000 documents, qui sont entrés à la bibliothèque par différentes voies: achats, dons et cadeaux, échanges. En effet, contrairement à ce que croient certains lecteurs, la bibliothèque ne bénéficie d'aucun dépôt légal, et quand, il y a quelques années, Madame Roth avait proposé l'instauration d'un dépôt fondé sur les bulletins de déclaration d'œuvres à la SACD, l'idée, sans doute trop nouvelle, n'avait pas été retenue. En ce qui concerne les programmes, affiches et dossiers de presse, seuls certains théâtre en envoient systématiquement un exemplaire. Les responsables de la bibliothèque se sont donc tissé un réseau de relations personnelles susceptibles de leur fournir des documents (autres bibliothécaires, chercheurs, critiques, quelques auteurs...)

### *a) achats*

Acquisitions des usuels, et monographies récentes (biographies, études, quelques éditions complètes) auprès des maisons d'éditions : la bibliothèque n'a pas de budget propre, ses achats, et ses abonnements et renouvellements sont visés et payés par le service comptable de la SACD, ce qui, jusqu'à présent, n'a ni posé problème ni suscité de refus. Les entrées sont notées à la main, au jour le jour, au moment de l'arrivée et du tri du courrier, sur un grand registre. Chaque document ou groupe de documents y est daté et numéroté; la quantité est donnée en gros, l'origine signalée.

Madame Roth fait aussi le tour des ventes de livres anciens, brocantes, bouquinistes : on marchande ferme, Madame Roth aurait voulu compléter sa collection d'*Avant-scène*

---

<sup>7</sup> Données réunies en consultant :

- Florence Roth, « La bibliothèque en grand format », dans *NB* n°87, mai 1985, p.32.
- Florence Roth, « 180 000 documents », dans *RSACD* n°3, 4e trim.1992, p.42.
- Site Internet de la SACD - la Bibliothèque, à la date du 11 mai 1998. [[http://www.sacd.fr/fd\\_bibliotheque.htm](http://www.sacd.fr/fd_bibliotheque.htm)]

cinéma, à moins de 25F pièce, alors que le propriétaire d'une boutique proche de la SACD dit ne pas les trouver, pour lui, à moins de 30F, et encore rarement. Il aimerait se ménager un bénéfice.

*b) dons*

Des chercheurs qui ont travaillé à la bibliothèque envoient parfois leurs travaux, ainsi ce livre d'une Américaine sur les pièces d'auteurs féminins au début du siècle, ou cette maîtrise sur le Théâtre des Variétés entre 1860 et 1895. Des auteurs, des directeurs de théâtre font aussi régulièrement don à la bibliothèque de leurs travaux (différents états de leurs manuscrits, différentes éditions), voire de leur bibliothèque personnelle, qu'en général Mesdames Roth ou Lebel vont débarrasser elles-mêmes. On retrouve de grands noms de l'écriture dramatique et du cinéma (fonds Henri Jeanson, Jean Vauthier, Jean Loisy). Une fois traités et intégrés au fonds général, les documents sont tamponnés au nom du donateur.

J'ai eu à m'occuper du fonds Georges Herbert, ancien directeur du théâtre de l'Oeuvre et des tournées Karsenty-Herbert, qui, en juillet 1995, lors de son départ à la retraite, a donné environ 20 cartons de manuscrits, soit près de 800 pièces (reçues par lui pour lecture entre 1955 et 1995), 1 de livres (une vingtaine de pièces éditées), 1 de photos (près de 900 photos de représentations ou d'acteurs et actrices), qu'il a fallu inventorier, identifier, puis comparer avec le fonds général de la bibliothèque pour repérer les doublons, cataloguer quand il s'agissait de pièces créées, car ce sont celles qui intéressent en priorité la bibliothèque et seront les plus demandées, et qu'il faudra enfin ranger; toutes occupations qu'il a été difficile de mener totalement à bien en trois mois de stage, mais qui laissent supposer du travail à effectuer sur chaque don reçu par la bibliothèque, travail qui s'ajoute au travail quotidien des bibliothécaires.

*c) échanges et récupération, hasard...*

- On mène une politique d'échange active avec d'autres bibliothèques spécialisées, en particulier la bibliothèque de la Régie théâtrale, localisée à la BHVP, dont la responsable, Madame Gigou connaît bien Madame Roth. Elles gardent ainsi leurs doubles (ou triples) exemplaires de programmes, de périodiques, de certaines collections théâtrales pour se les échanger et compléter leurs fonds; et sont donc à même d'orienter les lecteurs vers l'une ou l'autre des bibliothèques, dont elles

connaissent bien les fonds : la Régie théâtrale aurait une orientation « chercheurs », la SACD une orientation « Comédiens-Metteurs en scène ».

- Régulièrement, on peut récupérer des documents, chez les auteurs, comme nous l'avons vu précédemment, et dans les autres services de la SACD : collections de périodiques, par exemple *Le Monde de la musique*, ou *Télé 7 jours* que la SACD doit dépouiller pour s'assurer des droits sur les programmes télévisuels, vieux livres, vieux manuscrits de concours radiophoniques, coupures de presse. Le service de l'étranger, chargé de promouvoir les pièces françaises à l'étranger, a ainsi envoyé à la bibliothèque à la fin du mois d'octobre 1998 un plein carton de dossiers constitués sur les pièces jouées entre 1970 et 1990, documents extrêmement variés (dossiers de presse, invitations, programmes, biographies et c.-v., coupures de presse françaises, voire étrangères) que j'ai dû reclasser dans les dossiers créés à la bibliothèque au début des années 1990, ou dans le fonds quand il s'agissait de programmes.
- Enfin le hasard fait parfois bien les choses, puisqu'en s'installant au 5, Madame Roth a retrouvé sous les escaliers et dans les soupentes un fonds de pièces souvent anonymes, et un fonds de partitions du XIX<sup>e</sup>, de provenance inconnue. Faute de temps et de personnel, ces documents n'ont été que sommairement classés, mais ils existent et sont entretenus : les partitions qui étaient dans l'état le plus mauvais ont été reliées et démenagées du sous-sol au 2<sup>e</sup> étage.

## **B- Classement(s) et outils de recherche.**

### 1. Classement(s)

#### *a) situation actuelle*

- Le fonds général

Il est classé par ordre alphabétique d'auteurs, et organisé comme suit :

- en salle de lecture, le fonds général des œuvres de fiction, les biographies d'auteurs (+ correspondances et études sur ces auteurs), les séries récentes de périodiques reliées.

- au 1<sup>e</sup>, les doubles des œuvres de fiction, les textes critiques et essais sur le théâtre, les biographies et écrits de comédiens, l'histoire des théâtres, les doubles des séries de périodiques non reliées.

- au 2<sup>e</sup>, le théâtre étranger, la musique, le cinéma...

Madame Roth a le projet de bouleverser cette organisation, peu pratique car on oublie souvent de monter vérifier les doubles au 1<sup>e</sup>. Elle envisage un classement alphabétique général, regroupant tous les exemplaires d'une même œuvre; on trouverait alors les premières lettres de l'alphabet en salle de lecture [A - D], la suite au 1<sup>e</sup>;

• Quelques domaines particuliers :

- le fonds de théâtre étranger est classé par pays, mais est actuellement l'objet d'une réflexion à laquelle Madame Roth aurait voulu me faire participer, mais pour laquelle trois mois se sont avérés trop courts : le classement actuel pose des problèmes de définition, au sein d'un même pays (l'Irlande doit-elle être à part, ou avec l'Angleterre ?) et pour les auteurs dits francophones ou qui se sont exprimés en Français. Ainsi, Samuel Beckett doit-il être classé dans le théâtre anglais, français, ou irlandais ? De même, faut-il privilégier l'auteur étranger sur l'adaptateur, ou l'inverse sous prétexte que la SACD défend la production française ? C'est une question difficile que personne ne sait encore résoudre. Il semblerait logique que dans le reclassement général du fonds envisagé ci-dessus, ce théâtre réintègre le fonds général. Cela faciliterait peut-être les recherches, mais cela signifierait aussi un déménagement et une refonte totale du fonds, un travail de Titan. On s'achemine vers une simplification du classement : une organisation par ères linguistiques et non plus pas pays.

-les périodiques : après discussion entre Mesdames Roth et Lebel, la bibliothèque s'est équipée il y a quelques mois d'un cardex. Vu l'état de traitement des fonds, un module de bulletinage informatique ne leur semblait pas rentable; le cardex avait aussi, je pense, l'avantage de pouvoir être obtenu assez rapidement, alors que le SIGB n'est encore qu'au stade de l'hypothèse, comme nous le verrons ci-dessous en traitant de l'informatisation. Les périodiques sont enregistrés au fur et à mesure de leur arrivée.

*b) un chantier important : la cotation*

Les manuscrits sont cotés M. suivi d'un numéro par ordre d'entrée à la bibliothèque, ils sont près de 5 000.

Les périodiques sont cotés à leur nom abrégé suivi de leur numéro de parution. EX = Av-S 785 pour le n°785 de *L'Avant-scène*.

Mais il y a encore deux ans, la bibliothèque ne possédait aucune cotation des monographies, si ce n'est « petit format », « grand format », ce qui laissait la connaissance et la localisation du fonds reposer sur les épaules des conservateurs et bibliothécaires responsables. Depuis peu, Corinne Lebel a entrepris de dresser un inventaire général des monographies, et donc de leur attribuer des cotes. Il s'agira d'une classification Dewey adaptée aux particularités du fonds (C = Critique; 100 = Généralités; 110 = Théâtre; 120 = Théâtre musical...). C'est un travail de longue haleine, qui pour l'instant ne couvre même pas 1/10 du fonds, et comme la bibliothèque a des fonds non traités, on est toujours susceptibles de retrouver des titres : fin novembre 1998, en triant avec Madame Roth les livres d'André Lang, j'ai ainsi trouvé une dizaine de monographies à réintégrer dans le fonds général, qu'elles soient en double ou non. Quand il s'agissait de titres déjà cotés, il a fallu les confier à C. Lebel, pour qu'elle les ajoute sur son inventaire, avec les cotes A,B,C...pour marquer les doubles.

## 2. Outils de recherche

### *a) les fichiers*

Faute de place, les fichiers sont installés dans la cuisine :

Fichiers titres, auteurs, compositeurs, metteurs en scène, décorateurs, costumiers,

Fichier périodiques, dont un spécial pour *L'Avant-Scène*,

Fichier programmes et affiches, par titre de pièce et lieu de représentation,

Fichiers cinéma : titres, scénaristes, réalisateurs

Fichier manuscrits (titres, auteurs, pièces non jouées mais primées [cote NJ+année])

Fichier distribution, très utilisé par les lecteurs, dont j'ai appris à connaître les demandes précises : x personnages, x femmes, x hommes,

Fichier iconographique pour les estampes et photos.

Fichier « réserve », pour les documents les plus anciens

Une des premières choses que Madame Roth m'ait dite était que tout n'y était pas répertorié, ce dont je me suis aperçue tous les jours, pendant trois mois. Comme il n'y a jamais eu de conversion rétrospective, les fichiers les plus récents, par exemple le fichier distribution, ne concernent que les documents entrés depuis 4 ou 5 ans; certains ne sont alimentés que de manière épisodique ou incomplète quand la bibliothèque ne possède pas toutes les données (EX : les réalisateurs, les décorateurs...); parfois aucune réciproque, une fiche titre peut ne correspondre à aucune fiche auteur. Bref, il faut bien connaître le fonds de la bibliothèque pour sentir qu'il y a un problème, et savoir où chercher quand on ne trouve rien dans les fichiers. Enfin, tous les fonds de dons d'auteurs, non traités et en attente dans les placards, ne sont bien sûr pas catalogués.

Les fiches sont différentes, plus ou moins complètes selon l'époque à laquelle elles ont été rédigées : fiches grand format, style XIX<sup>e</sup> <sup>8</sup>; fiches manuscrites minimum (auteur, titre) réalisées par un bénévole il y a plus de dix ans; actuellement, fiches dactylographiées. J'ai dû ainsi taper à la machine les fiches de catalogage des premières pièces (~ 60 titres) du fonds Herbert, dont je me suis occupée; un peu déroutant quand le seul catalogage que l'on ait pratiqué était informatique, mais je m'y suis faite avec l'aide éclairée de Madame Vivan. Bientôt peut-être les fiches seront tirées par informatique grâce à ACCESS : ce sera le cas, je l'espère de la majorité du fonds Herbert que j'ai entré sur la base en octobre-novembre 1998.

Les documents qui entrent aujourd'hui sont catalogués, à plus ou moins longue échéance, selon les disponibilités des responsables.

#### *b) catalogues, inventaires, dictionnaires et usuels*

Outre les catalogues d'éditeurs, les répertoires de pièces jouées par le théâtre amateur, de nombreux manuels et dictionnaires (Dictionnaire des Littératures de M<sup>gr</sup> Brete, Dictionnaire de Beaumarchais, *Parisian Stage*, Listes des membres et Annuaire de la SACD...), les dossiers de presse et biographiques, les dossiers des prix, Madame Roth conserve dans son bureau les inventaires des fonds traités, du TAV, de la *Revue Juridique* de la SACD, et Madame Lebel a réalisé des annuaires sur les festivals.

#### *c) l'informatique*

---

<sup>8</sup> A ce propos, il y a au sous-sol un vieux fichier /titres du XIX<sup>e</sup>, d'un format surprenant aujourd'hui (des tiroirs de près de 20 cm), qui trônait autrefois au centre de la bibliothèque. [Voir photo ~~et différents exemples de fiches~~ en annexes]

« L'outil » informatique de la SACD est géré par le GRITA [Groupement pour l'informatique et la télématique des auteurs], créé en juin 1985 pour la SPADEM et la SACD, et installé au 12 rue Ballu.<sup>9</sup>

- parc informatique

L'installation des postes à la bibliothèque est si récente (le printemps 1998), que c'est encore une découverte. A cette occasion, on a fait réaliser spécialement pour la bibliothèque un meuble adapté, ordinateur + fax, gros investissement du service comptable (~30 000 F), qui fait l'admiration de toutes. Il y a 3 postes au rez-de-chaussée, 1 au 1<sup>e</sup>, 1 au 2<sup>e</sup> qui est le seul à posséder la licence ACCESS 97, dont Corinne Lebel s'est servie pour concevoir la base sur laquelle j'ai entré les données du fonds Herbert<sup>10</sup>; elle a dû faire preuve d'initiative et d'imagination, car, malheureusement, elle n'avait pu bénéficier d'une formation préliminaire.

-en traitement de texte, on dispose de Windows 3.11 pour Workgroups, Windows NT.

-on a accès à la base SACD (théâtre et audiovisuel) : auteurs adhérents avec leurs coordonnées, leurs pièces déclarées, la répartition des droits. C'est une base comptable axée sur la perception des droits, et inadaptée à la bibliothéconomie, mais c'est mieux que rien. Je m'en suis servie pour vérifier si les auteurs des pièces du fonds Herbert étaient membres, si ces pièces avaient été jouées, où, quand, et avoir les coordonnées des auteurs. Je l'ai trouvée lente et peu conviviale, avec des incertitudes quand un auteur est entré à son nom, son pseudonyme, son nom de femme mariée le cas échéant, et qu'il n'y a pas de liens entre ces différentes possibilités<sup>11</sup>.

-accès à Internet par Netscape Navigator, et réseau Intranet qui donne des informations sur la vie de la société, son administration, et ses membres.

- utilisation

---

<sup>9</sup> En 1987, les partenaires étaient la SACD, le GREGIS, l'ADAMI, et la SCPP.

[ Voir Alain Mauge, « Le point sur le GRITA », dans *NB* n°97, mai 1987, p.42-45].

<sup>10</sup> Voir en annexes la liste des champs, déterminée après discussion entre Mesdames Roth, Lebel, et moi-même.

<sup>11</sup> La base informatique de la SACD n'est pas rétrospective; avant 1970-1975, il faut aller au 11<sup>bis</sup> rue Ballu consulter les répertoires papiers des auteurs, où leurs coordonnées, leurs pièces, les lieux et dates de représentation, les droits, sont enregistrés manuellement.

-Le travail est difficile car le GRITA a verrouillé certaines fonctions afin d'éviter les « noeuds » qui paralyseraient tout le réseau, donc toute la SACD. Par exemple, on peut travailler sur ACCESS, mais pas décompresser et lire la disquette d'une base de données, pourtant constituée sous ACCESS, et communiquée par une personne extérieure, en l'occurrence une étudiante qui voulait donner ainsi à la bibliothèque sa maîtrise sur le Théâtre des Variétés au XIX<sup>e</sup> siècle. Il a fallu confier la disquette aux gens du GRITA, qui l'ont décompressée eux-mêmes, pour que la bibliothèque puisse ensuite y avoir accès. Même si le choix du GRITA est compréhensible, cela bride les initiatives.

-L'accès aux postes est réservée au personnel, même si Madame Roth aimerait mettre tout le fonds de la bibliothèque sur informatique, pour que tous y aient accès, plus facilement qu'avec les fichiers car il y aurait alors une conversion rétrospective. Mesdames Roth et Lebel réfléchissent d'ailleurs actuellement sur un projet informatique, car on leur a demandé ce qu'elles souhaitaient pour la bibliothèque dans la future base informatique générale SACD<sup>12</sup>.

-Avec les postes informatique, la bibliothèque a aussi récupéré une tour de CD-ROM. Beaucoup de CD tentent Madame Roth, mais elle doit veiller à ce qu'ils soient bien adaptés et d'un prix abordable : elle pense au CD-ROM BN-Opale, et peut-être une bibliographie des arts du spectacle XVe-XXe dont elle a reçu une publicité. Il y a aussi des produits particuliers, comme le CD-ROM *Mascarille*, constitué par un passionné de théâtre, amateur, qui a réuni plus de 18 000 pièces [auteur, titre, éditeur, distribution, résumé, genre, commentaires]. Il en a offert un exemplaire à Madame Roth, à titre personnel, mais souhaiterait que la SACD l'achète, 2 à 3 000 F. Ce CD-ROM est parfois lourd d'utilisation, il comporte des erreurs, de mauvaises définitions, en particulier dans les genres, des oublis, et on ne peut pas y utiliser les liens booléens pour faciliter et affiner la recherche, mais il a le mérite d'exister et d'être très riche. Corinne Lebel en profite pour imprimer et constituer des dossiers que l'on pourra ensuite donner aux lecteurs en consultation, par exemple toutes les pièces dites pour « jeune public ».

---

<sup>12</sup> Sur la réflexion en cours sur le système informatique, voir en annexes le compte-rendu de la réunion du 19 novembre 1998, où Madame Roth a présenté à ses collaboratrices l'état de la réflexion dans les domaines qui intéressent la bibliothèque.

## C -Public et publicité

### 1. Le public

a) *le traitement des demandes : demandes de pièces ou de recherches occupent la majorité du temps*

- par courrier

-Le courrier est enregistré, à l'arrivée et au départ, sur des cahiers spéciaux, avec la date, le contenu, et un numéro qui permet de se faire une idée du nombre important et en pleine expansion des demandes, peut-être une conséquence de l'active politique « publicitaire » de Madame Roth...? De environ 200 pour l'année 1997, on en est à plus de 400 en septembre 1998. Madame Roth s'était promis de dépasser les 200 en 1998, elle a largement rempli son contrat, et l'année n'est pas finie. On peut seulement regretter que Madame Roth et ses collaboratrices voient leur volume de travail doubler, parallèlement à ce lui des demandes. Le délai de réponse s'en trouve parfois allongé, de 15 jours à un mois quand il s'agit d'effectuer des recherches longues et approfondies.

-Des demandes de pièces arrivent chaque jour, certains titres sont demandés chaque semaine<sup>13</sup>. La SACD, et donc la bibliothèque, n'a pas le droit de donner les coordonnées de ses membres; or, quand un lecteur demande à photocopier une pièce, pour la lire ou a fortiori pour la monter, il faut systématiquement demander l'autorisation de l'auteur. Certains ont donné leur accord à l'avance, pour tout ou partie de leur production, pour les troupes amateurs et/ou professionnelles, il n'y a alors aucun problème. Dans le cas contraire, la bibliothèque prend contact directement avec l'auteur pour obtenir son autorisation, et annoncer ensuite la décision au lecteur-demandeur. La procédure est donc étendue dans le temps. Et certains auteurs refusent leur autorisation, ce qui est leur droit, mais ce qu'il faut ensuite expliquer au lecteur, en essayant de lui proposer d'autres solutions : quand l'adaptatrice d'une pièce de l'américain David Mamet refuse de laisser monter son adaptation, jugée trop ancienne, et se plaint d'être importunée par les demandes de lecteurs transmises par la SACD, il faut réorienter la

---

<sup>13</sup> De l'influence de la télévision : Michèle Vivian m'avait prévenue dans les premières semaines de mon stage, si une pièce passe à la TV, on peut être sûr que plusieurs troupes amateurs vont la demander dans les jours suivants, il faut faire des photocopies d'avance. Annonce confirmée avec *Tout baigne*, passé le 14 septembre, pour laquelle il y a eu des demandes dès le 15, puis tous les jours de la semaine suivante.

demandeuse, directrice d'une troupe de théâtre, vers le service étranger de la SACD, pour qu'elle essaye de demander directement l'autorisation de l'auteur.

-Les photocopies de ces pièces sont payantes : 1,25 F la page + TVA = 1,51; les chèques sont reversés régulièrement à la société SCALA, car la SACD n'a pas le droit de recevoir de l'argent. De plus, pour ne pas faire de concurrence illicite, Madame Roth et ses collaboratrices prennent soin de se tenir au courant des pièces éditées, et refusent dès lors de faire des photocopies des manuscrits.

-Deux cas, que j'ai été amenée à traiter en partie, m'ont frappée :

➔ lettre du 6 août 1998 : la responsable de la fondation Massenet, travaillant à la publication d'un catalogue des oeuvres du compositeur, demande à la SACD des renseignements biographiques concernant les auteurs des textes et poèmes sur lesquels Massenet a composé des musiques, précise qu'elle a aussi écrit à la SACEM et à la Société des gens de Lettres. Elle donne la liste de ces auteurs, une bonne trentaine. Plusieurs étapes dans la recherche, divers allers et retours, pour arriver à identifier quelques uns des auteurs cités :

-recherche sur la base informatique de la SACD.

-consultation de la liste des membres de la Société publiée en 1967, qui donne aussi une liste des membres décédés.

-consultation des dossiers d'adhésion, conservés aux archives de la SACD (11<sup>bis</sup> rue Ballu), qui contiennent en général au moins un extrait d'acte de naissance, et la lettre de demande d'adhésion de l'auteur.

-retour à la bibliothèque pour les auteurs les plus anciens, dont les droits sont tombés dans le domaines public, et dont les dossiers d'adhésion et répertoires sont conservés au sous-sol.

➔ visite du 26 octobre, recherches des 2 et 5 novembre 1998 : les descendants de l'ancien propriétaire de l'hôtel du 11<sup>bis</sup>, Edmond Jules Tarbé des Sablons, journaliste, écrivain et auteur dramatique du XIX<sup>e</sup> siècle, viennent en visite à la bibliothèque, curieux de savoir ce que l'on y possède sur leur ancêtre. Je consacre la matinée du 2 novembre à faire des recherches sur le sujet :

-usuels (dictionnaires de littérature, *Parisian stage* [1800-1900],...) pour bien identifier l'auteur, ses 3 collaborateurs principaux (Decourcelles, De Rigaudy, D'Ennery), et leurs pièces.

-fichiers du fonds général, pièces XIX<sup>e</sup> non cataloguées, conservées au 1<sup>e</sup> (petits et grands formats, conservés en boîtes archives), fichier des manuscrit du XIX<sup>e</sup>, toujours au 1<sup>e</sup> étage : rien.

-registres des agences d'auteurs de l'époque, registres des théâtres pour connaître les dates de reprise et la durée des représentations, dossiers d'inscriptions et répertoires papiers des auteurs, tombés dans le domaine public, le tout au sous-sol : on réussit à fixer les dates de quelques pièces.

-je suggère de chercher dans les journaux de l'époque, ce que Madame Roth me dit vouloir en effet suggérer aux héritiers, sans pour autant le faire à leur place.

En fait, résultat un peu décevant, la bibliothèque ne possède aucune pièce de Tarbé des Sablons. Et quelques jours après, en consultant les registres de procès-verbaux des commissions de la SACD pour 1928-1930, lors de l'achat de l'hôtel, Madame Roth me fait remarquer que l'immeuble de Tarbé était sans doute le 9, et non le 11<sup>bis</sup>.

- par téléphone

On fait la recherche immédiatement dans les fichiers ou sur la base SACD, puis la personne choisit de prendre rendez-vous pour venir lire la pièce, ou envoie un courrier ou un fax pour demander une photocopie. Certaines demandes peuvent être satisfaites dans l'immédiat quand il s'agit de renseignements sur une représentation ou un auteur. A l'occasion de la reprise à Paris de *Mlle Julie* de A.Strinberg, une chaîne câblée recevait les acteurs et demandait quelques données sur les représentations précédentes; grâce aux dossiers de presse, organisés par titres de pièces, nous avons pu faxer aussitôt un résumé et des renseignements sur la représentation la plus célèbre, avec Michel Piccoli.

#### *b) les lecteurs*

La bibliothèque est ouverte du lundi au jeudi, sur rendez-vous, de 14h à 17h30, et de 14h à 17h le vendredi. Pas de libre accès, sauf pour quelques manuels et annuaires (Les droits des auteurs, les annuaires du spectacle...), et les séries les plus récentes, reliées, de *L'Avant-scène*, périodique de référence dans les arts du spectacle. Pas de prêts, à

quelques rares exceptions pour des auteurs membres et connus des responsables de la bibliothèque. Le lecteur remplit une fiche qui expose sa situation (chercheur, comédien) et sa demande. D'après cette fiche, on lui sort ce qu'il demande chaque après-midi où il doit venir [Voir en annexes]. Il prend ses rendez-vous d'une fois sur l'autre.

Deux types de lecteurs : les chercheurs, et les metteurs en scène ou acteurs (professionnels et amateurs) qui cherchent des pièces à monter. Souvent, ils viennent en sachant seulement qu'ils veulent du contemporain et de l'inédit, et doivent alors chercher à préciser leur idée dans les catalogues des éditeurs spécialisés, des pièces contemporaines, des pièces amateurs.

Je me suis aperçue qu'il fallait s'attendre à tout de la part de lecteurs : l'un est si content de retrouver et de pouvoir relire une pièce qu'il avait adorée il y a 20 ans, qu'il revient avec du champagne; l'autre s'insurge contre le prix des photocopies, sans comprendre où va l'argent.

## 2. « Relations publiques ».

### *a) la publicité au sein de la SACD.*

La bibliothèque a produit en interne une feuille de présentation simple, disponible à l'entrée avec les *Guides pratiques* de la SACD à l'usage des différentes catégories d'auteurs<sup>14</sup>, en complément aux quelques lignes que le service de la communication lui a réservées dans le dépliant de présentation de la SACD.

La bibliothèque est particulièrement chargée de la conception de la *Revue de la SACD*, de périodicité irrégulière, qui a succédé en 1992 au *Nouveau Bulletin* de la SACD. Entre 1984 et 1992, Madame Roth a rédigé 4 articles sur la bibliothèque, dont 2 sur le déménagement, 1 sur la charte de fondation de la SACD, et 1 de présentation du fonds, dans le n°3 de la *Revue*.<sup>15</sup>

---

<sup>14</sup> Voir en annexes les deux documents dont il est fait mention ici, mais, attention, le dépliant SACD contient de erreurs sur les collections de la bibliothèque.

<sup>15</sup> Les références complètes de ces articles se trouvent dans la bibliographie qui figure à la fin du présent rapport. Les publications de la SACD pour la communication interne :

-Guides pratiques des auteurs de cinéma et de télévision, des chorégraphes et directeurs de compagnie de danse, des auteurs d'oeuvres lyriques et directeurs de théâtre lyrique, des auteurs de théâtre et des entreprises de spectacles .

-Le bulletin de la SACD,

-Le nouveau bulletin de la SACD (1984-1991),

En réalité, et aussi paradoxal que cela puisse sembler, beaucoup d'auteurs, membres de la SACD, ignorent les possibilités offertes par la bibliothèque, certains en ignorent même l'existence.

b) *efforts et actions personnelles de Madame Roth.*

Madame Roth essaye de faire découvrir la bibliothèque aux auteurs à chaque fois qu'elle en a l'occasion, elle fait des visites, et profite du moindre contact téléphonique.

c) *relations avec d'autres bibliothèques et organismes culturels*

Mesdames Roth et Lebel visitent régulièrement d'autres bibliothèques, spécialisées dans les arts du spectacle (théâtre, cinéma...), comme la BIFI, et entretiennent des relations étroites avec la bibliothèque de la Régie théâtrale, et la bibliothèque de la Société des gens de Lettres. La collaboration n'est peut-être pas aussi étroite qu'elle pourrait l'être avec certaines, comme l'Arsenal.

Les conservateurs font souvent appel à la bibliothèque de la SACD quand ils préparent des expositions, par exemple le Pavillon des Arts ou l'Arsenal. C'est dans une situation de ce type que j'ai pu comprendre le processus à suivre pour prêter un document à un autre organisme. La BNF prépare actuellement, et pour le printemps 1999, une exposition sur Jean-Louis Barrault. On a demandé à la SACD quelques documents du fonds Jean Vauthier, dont J.-L. Barrault avait créé *Le personnage combattant* : un manuscrit « illustré » de Vauthier, une photo des répétitions, un dessin de Vauthier représentant J.-L. Barrault (prêté par madame Bertin, légataire de Jean Vauthier). Comme le dessin de Vauthier est en mauvais état, il doit être restauré par l'atelier de la BNF, où Madame Roth l'a porté le 12 novembre 1998. Aux frais de la BNF, la restauration devrait prendre 2 jours. Pour la photographie, la responsable de l'exposition a décidé de téléphoner à l'auteur, en Israël, pour avoir un tirage au format approprié. A cette occasion, Madame Roth a déposé au coffre de la BNF les trois documents, préalablement assurés (15 000 F le manuscrit; 8 000 F le dessin; 800 F la

---

-La revue de la SACD (1992 →...), dont la conception est plus particulièrement à la charge de la bibliothèque.

-Le journal de la SACD (parution suspendue)

-La lettre aux auteurs, envoyée périodiquement à tous les membres et à tout le personnel..

La bibliothèque est dépositaires des numéros restants de toutes ces publications. Madame Roth reçoit aussi à titre personnel la *Revue juridique*, mensuelle, et la *Revue de presse*, quotidienne, constituées par le service de la communication en dépouillant certains périodiques. La bibliothèque reçoit en plus régulièrement les coupures de presse qui ont servi à réaliser ces revues.

photo). Il s'agit là de l'assurance au nom de la SACD, la BNF, emprunteuse, devra payer, de son côté, un pourcentage.

## Conclusion

Ces trois mois ont été trois mois de découverte et d'enrichissement constants : découverte du monde très particulier des bibliothèques spécialisées, ici les arts du spectacle et le théâtre; d'un public « original », les comédiens et metteurs en scène aux desiderata parfois déroutants pour une novice (distribution, parité hommes/femmes, âges, durée, thème...). Je ne nie pas avoir eu des instants de découragement, devant la multiplicité des tâches à effectuer ou même simplement envisageables, mais ils ont été rapidement effacés par la curiosité et l'attrait de la nouveauté, quand il s'agissait, par exemple, de passer de la réunion des oeuvres théâtrales de Sartre pour la Pléiade aux problèmes du système informatique en réseau.

J'ai eu l'occasion inappréciable de pouvoir travailler à tous les niveaux, et donc de pouvoir juger de la difficulté de tout ce qu'il y a à faire en bibliothèque, de la manutention à l'informatisation et aux relations avec les lecteurs.

Enfin, je crois avoir eu une extraordinaire leçon de « débrouillardise », car même si les moyens font défaut (personnel, informatique, argent, locaux), il faut toujours assurer dans les meilleures conditions le service au public, donc utiliser tout ce que l'on peut avoir à sa disposition : récupération de documents et de livres dans les bibliothèques d'auteurs donateurs et les autres divisions de la SACD, récupération de meubles pour offrir des places supplémentaires de lecteurs, adaptation du logiciel ACCESS au travail en bibliothèque.

Je reste donc impressionnée par la masse et la diversité du travail, ce qui justifierait, me semble-t-il, un personnel plus important, et le développement de la collaboration avec les autres bibliothèques. Cette première « expérience professionnelle » restera pour moi un excellent souvenir.

## Bibliographie

- Monographies

BONET (Georges) dir., *Code de la propriété intellectuelle*, Paris, Ed.Dalloz, 1997, 1209 p. **Cote ENSSIB : 346.048 COD.**

COLOMBET (Claude), *Propriété littéraire et artistique et droits voisins*, Paris, Ed. Dalloz, 8<sup>e</sup> édition, 1997, 463 p. (Précis Dalloz. Droit privé)

EDELMAN (Bernard), *La propriété littéraire et artistique*, Paris, PUF, 2e ed., 1993, 126 p. (Collection Que sais-je ? n°1388.

SAVONA (Frédérique), *Traitement documentaire d'un fonds théâtre multi-support*, DCB mémoire d'étude, 1996. **Cote ENSSIB, 1996 DCB 23.**

SCHMIDT (André), *Les sociétés d'auteurs. SACEM - SACD. Contrats de représentation*. Préface de Henri Desbois, professeur à la faculté de Droit et Sciences économiques de Paris, Paris, Librairie générale de Droit et de Jurisprudence, 1971, 351 p. (Bibliothèque de Droit privé, sous la direction de Henry Solus, CXVIII). **Cote ENSSIB : 346.048 SCH.**

- Périodiques

*RIDA = La Revue internationale du droit d'auteur*

Publications de la SACD :

*NB = Nouveau Bulletin de la SACD*

*R.SACD = La Revue de la SACD*

ASTIER (Hubert), « Les chiffres-clés de la SACD », dans *NB* n°109, 2e trim 1990, p.17.

CARMET (Olivier), « Rapport de gestion. Assemblée générale, 27 mai 1998 », dans *R.SACD*, n°10, 3<sup>e</sup> trim.1998, p.30-45.

FENWICK (Jean-Noël), « Rapport officiel d'activité de mai 1994 à mai 1995 », dans *R.SACD* n°8, 2<sup>e</sup> trim.1995, p.83-94.

- MAUGE (Alain), « Le point sur le GRITA, groupement pour l'informatique et la télématique des auteurs », dans *NB* n°97, mai 1987, p.42-45.
- ROTH (Florence), « Le n°5 de Ballu », dans *NB* n°86, décembre 1984, p.13.
- ROTH (Florence), « La bibliothèque en grand format », dans *NB* n°87, mai 1985, p.30-33.
- ROTH (Florence), « Le document retrouvé », dans *NB* n°97, mai 1987, p.15-21.
- ROTH (Florence), « 180 000 documents », dans *RSACD* n°3, 4e trim.1992, p.42.
- TCHERNIA (Pierre), « Rapport d'activité. Assemblée générale, 27 mai 1998 », dans *R.SACD*, n°10, 3° trim.1998, p.24-29.
- TOURNIER (Jean-Loup), « L'avenir des sociétés d'auteurs », dans *RIDA* n°170, octobre 1996, p.91-113.

## Tables des matières

<b>Introduction</b> .....	p.3
<b>A- Constitution et accroissement du fonds</b> .....	p.6
1° constitution du fonds.....	p.6
a) monographies.....	p.6
b) périodiques, programmes.....	p.6
c) manuscrits.....	p.7
d) divers (« musée », archives.....)	p.7
2° accroissement.....	p.8
a) achats.....	p.8
b) dons.....	p.9
c) échanges et récupération, hasards.....	p.9
<b>B- Classement(s) et outils de recherche</b> .....	p.10
1° classement(s) et outils de recherche.....	p.10
a) situation actuelle.....	p.10
-fonds général	
-cas particuliers : périodiques et théâtre étranger	
b) un chantier cours : la cotation.....	p.11
2° outils de recherche.....	p.12
a) fichiers.....	p.12
b) inventaires, catalogues, dictionnaires, usuels.....	p.13
c) informatique.....	p.13
-parc informatique	
- utilisation	
<b>C-Public et publicité</b> .....	p.15
1° public.....	p.15
a) traitement des demandes .....	p.15

-par courrier

-par téléphone

b) lecteurs.....	p.18
2° « relations publiques ».....	p.19
a) la publicité au sein de la SACD.....	p.19
b) actions de Madame Roth .....	p.19
c) relations avec d'autres bibliothèques et organismes culturels.....	p.19
<b>Conclusion.....</b>	<b>p.22</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>p.23</b>

## Annexes

### Adresses utiles,

#### SACD :

- ✉ 5 au 12 rue Ballu, 75009 Paris.  
adresse postale : 11<sup>bis</sup> rue Ballu,  
75442 Paris cedex 09
- ☎ 01 40 23 44 44
- ➔ fax : 01 45 26 74 28
- ➔ site Internet,  
<http://www.sacd.fr>

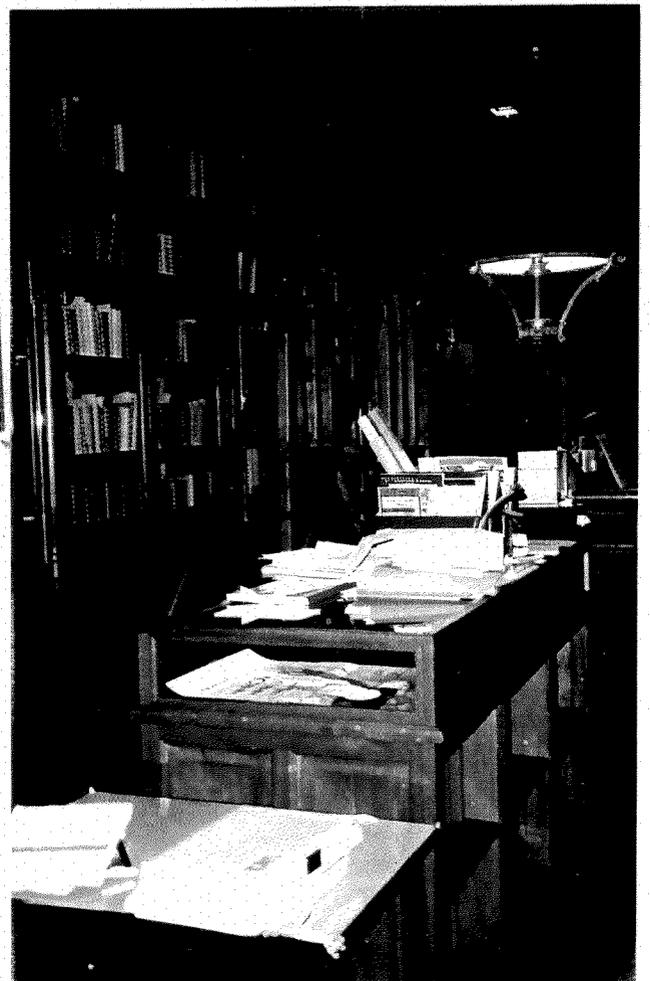
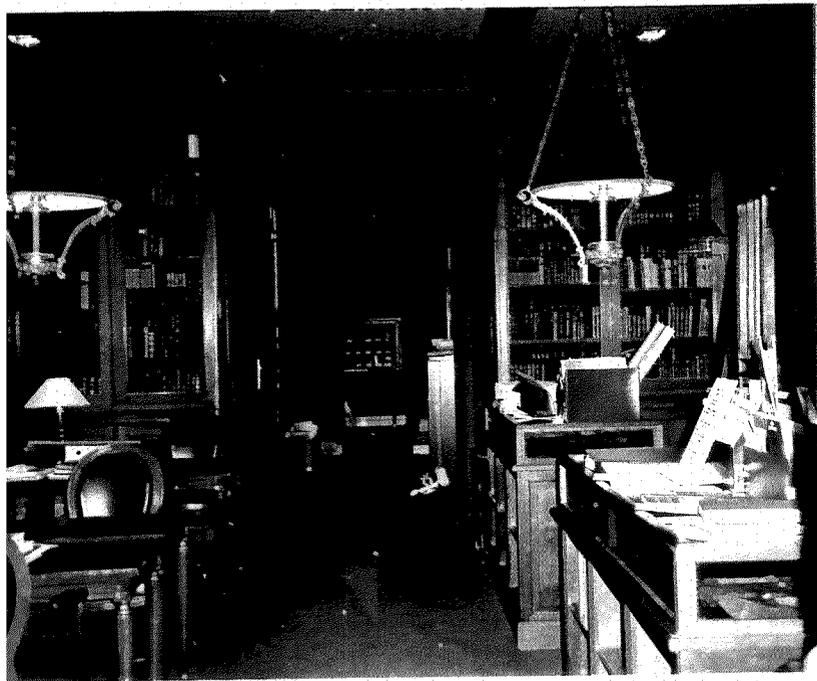
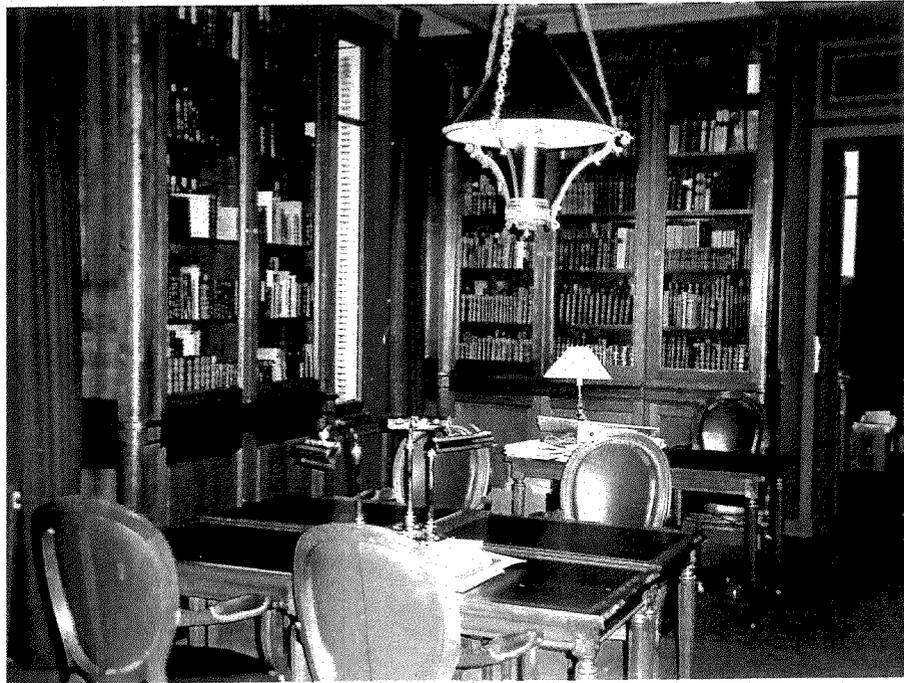
#### Bibliothèque de la SACD :

- ✉ 5 rue Ballu, 75009 Paris.  
adresse postale : 11<sup>bis</sup> rue Ballu,  
75442 Paris cedex 09
- ☎ 01 40 23 45 20  
01 40 23 44 20
- ➔ site Internet,  
[http://www.sacd.fr/fd\\_bibliotheque.htm](http://www.sacd.fr/fd_bibliotheque.htm)  
e.mail : [florence.roth@sacd.fr](mailto:florence.roth@sacd.fr)

### Liste des annexes :

- photographies : salle de lecture, 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> étages, fichiers.....p.2
- organigramme de la SACD après l'Assemblée générale de mai 1998, extrait de *La Revue de la SACD* n°10, 3<sup>e</sup> trim.1998, p.46-47.....p.4
- ~~-exemples de fiches de catalogage de toutes époques et de tous formats qui coexistent à la bibliothèque de la SACD.....p.5~~
- liste des champs choisis pour constituer l'inventaire du fonds G.Herbert sur ACCESS.....p.8
- compte-rendu de la réunion de novembre 1998 sur le projet informatique.....p.9
- fiche à remplir par un lecteur.....p.11
- la communication : brochure SACD et « feuille » propre à la bibliothèque.....p.12

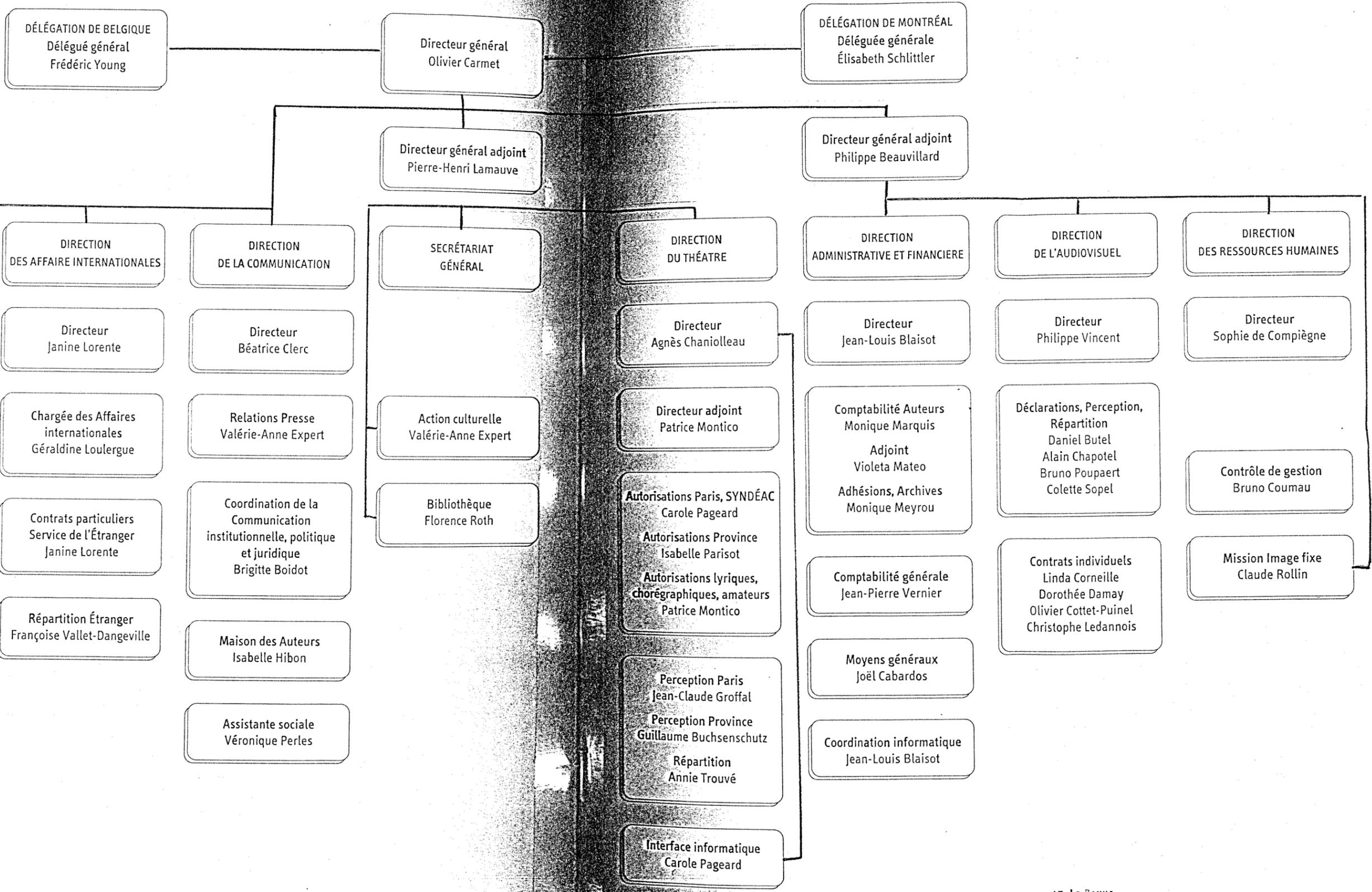
- Bibliothèque de la SACD, salle de lecture



- Bibliothèque de la SACD, 1<sup>o</sup> et 2<sup>e</sup> étages, fichier XIX<sup>e</sup>



SACD



-Liste des champs de l'inventaire du fonds Georges Herbert constitué sur ACCESS :

- nom du catalogueur, date de saisie.
- nom et date d'entrée du fonds.
- type de document : dactylographié, manuscrit, imprimé, sur traitement de texte.
- langue du document.
- titres : titre propre, sous-titre, titre original, remarques possibles sur d'autres titres proposés.
- genre : comédie, comédie dramatique....
- nombre de scènes ou autre découpage séquentiel.
- cote : M x pour les pièces créées, d'auteurs membres de la SACD, qui ont été intégrées au fonds général de manuscrits; création de la cote FgH x pour les autres pièces, conservées au 9 rue Ballu, faute de place dans l'hôtel du 5.
- forme : première ou dernière version, état de la traduction...
- date inscrite sur le manuscrit, s'il y en a une.
- collation : nombre de volumes, dimensions, nombre de pages.
- matériel d'accompagnement : correspondance entre l'auteur et Georges Herbert, coupures de presse sur la pièce et/ou l'auteur; c.-v. de l'auteur et/ou des comédiens. La correspondance a été retirée et ajoutée au fonds d'autographes de la bibliothèque, les c.-v. et coupures de presse intégrés aux dossiers du fonds général.
- le texte est-il déjà présent dans le fonds général, et si oui, où et sous quelle forme ? Manuscrit ou édition, avec les références exactes et les commentaires suscités par la comparaison des textes.
- distributions : distribution totale, puis femmes, hommes, enfants, autres (voix off, animaux, musiciens...).
- auteurs, adaptateurs, traducteurs, metteurs en scène, réalisateurs, avec leurs dates de naissance et de mort, leurs pseudonymes, leur appartenance à la SACD le cas échéant.
- date de création si la pièce a été créée.

- diffusion : nom du diffuseur, mode de diffusion (théâtre, radio, TV), ville, pays, remarques éventuelles si la pièce a été créée sous un autre titre que celui du manuscrit ou si la création n'est pas déclarée à la SACD mais attestée par des programmes ou des coupures de presse.

## -Compte-rendu de la réunion du jeudi 19 novembre 1998, 10h30-12h.

*participantes* : Mesdames Roth, Lebel, Vivan, Lefebvre, Laure Collignon.

*objet* : présentation du travail de Corinne Lebel sur le projet informatique.

### **1. La bibliothèque est associée au nouveau projet informatique**

Bilan : le système informatique de la SACD, d'environ 10 ans, a vieilli. Il y a quelques mois, le GRITA a lancé une réflexion au sein de chaque direction de la SACD, où un délégué doit réfléchir à ce qui est nécessaire au travail de son service, à ce qu'il souhaiterait voir amélioré dans la base SACD. A la bibliothèque, il s'agit de Corinne Lebel, qui travaille avec une personne du GRITA pour essayer de constituer à partir de la base une sorte de fichier autorités auteurs, et donc y trouver toutes les données nécessaires au travail en bibliothèque.

### **2. La réflexion au sein de la bibliothèque**

- 1<sup>e</sup> étape :

La première idée était un SIGB, ce qui s'avèrerait un travail colossal. D'une part, aucun logiciel ne correspond bien à la spécialisation poussée de la bibliothèque dans le domaine théâtral, d'autre part, un module de bulletinage n'est intéressant qu'au-delà de 100 titres de périodiques, ce qui n'est pas le cas à la SACD.

- 2<sup>e</sup> étape : rédaction d'un projet présenté à P.-H. Lamauve.

Il a semblé plus réaliste de chercher un logiciel simple et assez vaste, que l'on pourra ensuite adapter, voire de prendre les modules un à un pour avoir le temps de s'y habituer. Corinne Lebel a donc rédigé dans ce sens un rapport remis à P.-H. Lamauve, directeur-général adjoint en charge de la bibliothèque, chargé de défendre le projet devant la commission, lors de la décision finale et budgétaire, avant de lancer un appel d'offre.

### **3. Les priorités définies par ce rapport**

- le traitement de ce qui concerne le XX<sup>e</sup> siècle (critique et manuscrits), sans envisager de conversion rétrospective dans l'immédiat.
- le catalogage, assuré actuellement par Michèle Vivan, principalement, qui continuerait ce travail sur le module informatique. Madame Roth envisagerait de prendre modèle sur le catalogage de la BN et d'en récupérer les notices, en

s'abonnant. Si cela serait intéressant pour les périodiques, il faudrait retravailler les notices de monographies, car la bibliothèque de la SACD a besoin de plus de précisions.

- la constitution d'une base bibliographique de référence, avec un fichier d'autorités-personnes physiques.
- la mise en valeur d'une des richesses de la SACD, sa collection de programmes, car, comme le souligne Madame Roth, si d'autres bibliothèques possèdent aussi des collections (Bibliothèque de l'Arsenal, Régie Théâtrale), seule la bibliothèque de la SACD, grâce à ses registres de perception, peut compléter les données avec les dates de représentation.
- le traitement des archives de la SACD.

**Conclusion :**

Un projet réfléchi, où la lucidité a prévalu, mais dont on ne peut pas envisager le lancement avant au moins un an.

En attendant, nécessité de poursuivre l'entreprise de cotation, qui va de paire avec une informatisation.



SOCIÉTÉ DES  
AUTEURS ET  
COMPOSITEURS  
DRAMATIQUES

date

membre de la SACD : OUI NON (rayer la mention inutile)

théâtre  
musique  
danse

Nom

audiovisuel

Prénom

direction  
administrative  
financière

Profession

relations  
extérieures

Adresse et tél

promotion des répertoires  
action culturelle

affaires  
juridiques

Objet de la recherche

bibliothèque et  
club d'auteurs

Documents consultés

**F RANCE**

1 bis, rue Ballu  
75442 Paris Cedex 09  
Tél 40 23 44 44  
Tél Drama 643 355 F  
Télécopie (1) 45 26 74 28

**B ELGIQUE**

1, avenue Jeanne  
1050 Bruxelles  
Tél 322 646 08 70  
Tél 20 068  
Télécopie (19) 02 646 36 66

**C ANADA**

86, chemin Côte-des-Neiges  
Bureau 3  
Montréal H3T 1X8  
Tél 1 514 738 88 77  
Tél 055 60 441  
Télécopie (19) 1 514 342 46 15

- Extrait du dépliant bilingue SACD, présentation de la société. La bibliothèque.

## LES FONCTIONS DE LA SACD

### *Economique*

Société de gestion collective, la SACD perçoit les droits de ses membres auprès des entreprises théâtrales, des compagnies d'amateurs, des radiodiffuseurs, des télédiffuseurs et des opérateurs du câble. Sur demande des auteurs, elle intervient également auprès des producteurs audiovisuels et des éditeurs vidéo-graphiques. Elle perçoit aussi les redevances de copie privée audiovisuelle et sonore de son répertoire.

### *Juridique*

Par sa vocation même, la SACD participe à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires concernant les auteurs. Les contrats généraux de représentation qu'elle négocie avec les organismes professionnels représentatifs, les fédérations de théâtre amateur, les entreprises théâtrales et audiovisuelles apportent aux utilisateurs de son répertoire la sécurité juridique qui leur est indispensable. Elle met à la disposition de ses membres des services aptes à négocier leurs contrats individuels de représentation ou de production et à percevoir les droits qui en découlent.

### *Professionnelle*

La SACD agit auprès des pouvoirs publics et des milieux professionnels en France, en Europe et dans le reste du monde afin d'améliorer le statut des auteurs et les conditions économiques dans lesquelles ils exercent leur métier.

### *Culturelle*

Les sociétés de perception et de répartition des droits doivent affecter le quart des sommes qu'elles perçoivent au titre de la copie privée «à des actions d'aide à la création, à la diffusion du spectacle vivant et à des actions de formation d'artistes». Dans ce cadre, la SACD agit soit directement dans des opérations d'intérêt général, soit par l'intermédiaire de l'association «Beaumarchais» pour des actions individualisées, soit en partenariat avec d'autres sociétés de perception et de répartition. La SACD a affecté 25 millions de francs à cette action culturelle en 1995.

### *Sociale*

La SACD participe à la gestion des organismes de sécurité sociale et de retraite des auteurs. Elle met une assistante sociale à la disposition de ses membres en difficulté et finance, sur ses ressources propres, un complément de retraite à ses membres de plus de soixante ans.

### **la SACD honore les auteurs**

*Les prix SACD*  
Au mois de juin de chaque année, la SACD attribue à des auteurs sélectionnés deux prix dans chacun de ses répertoires : une catégorie «talent confirmé» et une autre «talent nouveau». Un grand prix couronne l'ensemble de l'œuvre d'un auteur. D'autres récompenses sont décernées : le prix Suzanne-Bianchetti (à une jeune comédienne), celui de la Francophonie et les médailles Beaumarchais.

### **la SACD informe**

*Les publications*  
La *Lettre aux auteurs* est adressée, chaque mois, aux membres de la SACD. La *Revue*, destinée aux auteurs et à ceux qui s'intéressent à la SACD, regroupe des articles de fond.

### **la SACD dialogue**

*La Maison des auteurs*  
La Maison des auteurs est un lieu d'accueil convivial pour les auteurs de tous les répertoires de la SACD, membres ou non, parisiens ou non. En prolongement de la direction de la communication, elle joue un rôle de passerelle vers les différentes directions du siège de la SACD qui assurent des services de conseil, d'assistance et de perception. Enfin, la Maison des auteurs oriente les auteurs vers les organismes professionnels nécessaires tant pour leurs démarches administratives qu'à tous les niveaux de la vie de leur œuvre (du stade de sa création à sa diffusion).

### **la SACD documente**

*La bibliothèque*  
Quelque 18 000 documents du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours y sont conservés. Ces ouvrages sont tous rattachés aux répertoires de la SACD. La bibliothèque est ouverte aux professionnels du spectacle, aux chercheurs et aux spécialistes.

## la bibliothèque

de la  
**SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET COMPOSITEURS DRAMATIQUES**

### **L'ACCÈS À LA BIBLIOTHÈQUE :**

Bibliothèque de la SACD : 5 rue Ballu, 75009 Paris.  
Tél : 01 40 23 45 20 ou 44 20

Sur rendez-vous : les après-midi du lundi au vendredi

Adresse postale :

Bibliothèque de la SACD : 11 bis rue ballu, 75442 Paris cedex 09

La bibliothèque est un service de la SACD.  
Elle contribue à promouvoir le répertoire  
dont elle a la charge. Son rôle est de  
diffuser le fonds, de faire  
connaître les auteurs  
et leurs oeuvres.

La bibliothèque de la SACD est actuellement riche de 200 000  
documents sur les arts du spectacle du XVII<sup>ème</sup> à nos jours.

Bibliothèque de la SACD : 5 rue ballu, 75009 Paris

### **Historique du fonds**

Le fonds principal concerne le répertoire Théâtre de la SACD. Un acteur-collectionneur et bibliophile, Francisque Le Jeune, décédé en 1871, fit don de sa collection à la Société des Auteurs. Ce fonds est constitué de textes dramatiques et d'ouvrages de documentation.

Par la suite, la bibliothèque a étendu ses collections à tous les répertoires de la SACD, musique, danse, radio, cinéma, télévision.

### **Le Fonds de la bibliothèque**

Sur les 200 000 documents, les livres représentent un peu plus de la moitié du fonds, le reste est constitué de manuscrits, d'autographes, de programmes, d'affiches, de partitions lyriques, de gravures, de photos, de disques, de coupures de presse, de dossiers de presse, etc ...

Les fonds s'accroissent chaque jour par achat ou par don. La bibliothèque est privée et ne bénéficie pas du dépôt légal. Nous achetons les ouvrages qui paraissent sur le théâtre, le cinéma, la musique lyrique, la danse. Nous sommes abonnés également aux principaux périodiques spécialisés dans ces domaines.

Nous collectons une documentation vivante auprès des théâtres : dossiers de presse, affiches, programmes des spectacles en cours, mises à jours des biographies, documentation sur les prix littéraires, sur les salles de spectacles.

La bibliothèque bénéficie d'une source d'enrichissement considérable : les archives de la SACD après avoir été des documents administratifs deviennent des documents historiques. Sous forme de registres de comptabilité ou sous forme de comptes rendus, elles retracent plus de 200 ans d'histoire du spectacle. Les archives renseignent sur les répertoires des auteurs, des théâtres et sur les combats menés par les auteurs.

### **Le Public :**

Si cette bibliothèque est d'abord réservée aux membres de la SACD, elle accueille aussi des comédiens, des metteurs en scène à la recherche de textes.

Des chercheurs viennent y travailler : universitaires, historiens, biographes, documentalistes, journalistes.

La bibliothèque prête également des documents pour des expositions.

### **Les services proposés par la bibliothèque**

- Recherche de textes de théâtre introuvables dans le commerce (éditions épuisées ou textes jamais édités)
- Consultation sur place de ces textes et photocopies possibles sous certaines conditions.
- Recherche de textes de théâtre par nombre de personnages
- Recherches documentaires personnalisées à partir des documents de la bibliothèque et des archives de la SACD.

